

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 29 novembre 2023**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **38**  
Nombre de représentés : **14**  
Nombre d'absents : **12**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF NOVEMBRE** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, à Le Port, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_112\_CC\_11**  
*Approbation rapport 2022 du délégué  
relatif à la DSP de transport urbain de  
voyageur du réseau KAR'OUEST*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 0

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
23 novembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
06/12/2023

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Irchad OMARJEE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Isabelle CADET procuration à Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Armand MOUNIATA - Mme Annick LE TOULLEC procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Pierre Henri GUINET procuration à M. Bruno DOMEN - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

### **AFFAIRE N°2023 112 CC 11 : APPROBATION RAPPORT 2022 DU DÉLÉGATAIRE RELATIF À LA DSP DE TRANSPORT URBAIN DE VOYAGEUR DU RÉSEAU KAR'OUEST**

#### **Le Président de séance expose :**

Le Territoire de l'Ouest, en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) organise le réseau urbain de transports de voyageurs sur son territoire à travers une Délégation de Service Public (DSP) unique pour l'exploitation du réseau de transport urbain sur son territoire.

Le délégataire a une obligation réglementaire et contractuelle de produire chaque année à l'autorité concédante un rapport comportant un compte rendu technique et financier de l'exploitation de cette DSP.

La DSP est exploitée par le GME conjoint TRANS'OUEST représenté par la SEMTO, mandataire solidaire et les sociétés SECTOR, STAROI, TOM et TRANSREO .

Ce contrat a pris effet le 1er octobre 2016 pour une durée de 8 ans.

#### **Principales caractéristiques du réseau**

##### **1. Offre kilométrique en 2022**

À fin 2022, le réseau de transport public **KAR'OUEST** comptabilise **61 lignes régulières** réparties sur l'ensemble du territoire du TCO recouvrant les communes de La Possession, du Port, de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

La répartition de ces **61 lignes régulières** par secteur se décompose de la manière suivante :

- **14** lignes régulières sur le secteur de Port / Possession.
- **28** lignes régulières sur le secteur de Saint-Paul.
- **6** lignes régulières sur le secteur de Trois-Bassins.
- **13** lignes régulières sur le secteur de Saint-Leu.

Ces **61** lignes comptabilisent **896** kilomètres d'itinéraires en jours semaine et **475** kilomètres les dimanches et jours fériés.

La production de l'offre commerciale de transport est de **7 555 212** kilomètres pour l'exercice 2022.

**114 véhicules en ligne** (hors réserve) de différents gabarits (microbus, minibus, autobus et bus standards urbains) sont utilisés pour assurer l'exécution des services de lignes régulières, étant précisé que dans ces **114** véhicules, **69** sont des véhicules de petite capacité (microbus et minibus) intervenant essentiellement sur les secteurs de **Saint-Paul, Saint-Leu** et **Trois-Bassins**.

#### **Principales adaptations de l'offre de transport en 2022.**

Le réseau **KAR'OUEST** a connu peu d'évolution en 2022 et cela malgré la livraison du pôle d'échanges multimodal Odette et Roger Mofy en décembre 2022.

Les dates à retenir pour cette année 2022, sont :

- **Le 17 octobre 2022**, prolongement de l'itinéraire de la ligne 61 jusqu'au « Point de Vue du Maïdo » et ajustement de certains horaires.
- **Le 24 octobre 2022**, modification des horaires de la ligne 66 en fin de journée pour coïncider avec la sortie du lycée Louis Payen à Saint-Paul.

## 2. PRESENTATION DU PARC PAR SECTEUR EN SEMAINE

Le réseau **KAR'OUEST** est composé de 114 véhicules qui assurent quotidiennement l'ensemble des lignes régulières sur les 5 communes du TCO du lundi au samedi.

	MICROB US 9 places	MINIBU S 20 places	MINIBU S 30 places	MIDIBU S 40 places	MIDIBU S 50 places	AUTOB US 100 pl	TOTAL GENER AL
SAINT-PAUL	26	1	22	11	5	7	72
TROIS-BASSINS	2	0	2	0	5		9
SAINT-LEU	2	2	11	0	1		16
PORT-POSSESSION	1	0	0	7	3	6	17
TOTAL	31	3	35	17	15	13	114
	114						

### Le parc de véhicules secteur Port/Possession

Le service offert est assuré principalement par des véhicules de grandes capacités de type bus urbains et Midibus hormis pour les lignes 22 et 23 où nous avons un microbus (9 places) en interligne.

L'ensemble du réseau sur ce secteur est exploité avec un parc de **17 véhicules** répartis comme suit :

- **6 autobus de 100 places** affectés sur les lignes 10 à 15.
- **10 midibus de 40 et 50 places** affectés sur les lignes 16, 17, 18, 19, 20 et 21.
- **1 microbus de 9 places** affecté sur les lignes 22 et 23 en interligne.

### Le parc de véhicules secteur de Saint Paul

L'ensemble du réseau sur ce secteur est exploité par un parc total de **72 véhicules** (hors réserves et renforts) réparti comme suit :

- **26 microbus de 9 places** répartis sur les lignes 60,62,63,64,65,67,68,70,71,72,73,74,76,79,80,81 et 82.
- **1 minibus de 20 places** répartis sur les lignes 73.
- **22 minibus de 30 places** affectés sur les lignes 60,61,64, 66,71,72,74,75,76,77,78,79,80 et CH
- **11 midibus de 40 places** répartis sur les lignes 61,64,65,69,74,76,77 et 69.
- **5 midibus de 50 places** répartis sur les lignes 1, 2 et 76.
- **7 autobus de 100 places** répartis sur les lignes LGO et 3.

### Le parc de véhicules secteur de Trois Bassins

**9 véhicules** sont exploités sur ce secteur, répartis comme suit :

- **2 microbus de 9 places** affectés sur les lignes 51, 53 et 54.
- **2 minibus de 30 places** sont affectés sur la ligne 50.
- **5 midibus de 50 places** sont affectés sur les lignes 4 et 5.

## Le parc de véhicules secteur de Saint Leu

L'exécution des services est ainsi assurée par **16 véhicules** répartis comme suit :

- **2 microbus** de 9 places répartis sur les lignes 38 et 39 ;
- **2 minibus** de 20 places répartis sur les lignes 40 et 42 ;
- **11 minibus** de 30 places, répartis sur les lignes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 41 ;
- **1 midibus** de 50 places affecté sur la ligne LGO.

### 3. PRESENTATION DU PARC PAR SECTEUR LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

Le réseau **KAR'OUEST** est composé de 25 véhicules qui assurent 26 lignes les dimanches et jours fériés.

	MICROBUS 9 places	MINIBUS 20 places	MINIBUS 30 places	MIDIBUS 40 places	MIDIBUS 50 places	AUTOBUS 100 pl	TOTAL GENERAL
SAINT-PAUL	6	0	3	0	0	2	11
TROIS-BASSINS	0	0	1	0	1		2
PORT-POSSESSION				1	2		3
SAINT-LEU	0	0	9	0	0		9
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>25</b>
	<b>25</b>						

#### Le parc de véhicules secteur Port/Possession

Le parc roulant sur le secteur Port-Possession est composé de 3 véhicules midibus qui assurent respectivement les lignes 10/16 en interlignes et les lignes 17 et 18.

#### Le parc de véhicules secteur de Saint Paul

Le parc roulant sur le secteur de St Paul est composé de 6 microbus de 9 places qui assurent les lignes 1, 60, 61, 69, 74, 78, de 3 minibus de 30 places qui assurent les lignes 76, 77, CH et de 2 x 100 places qui assurent la LGO.

#### Le parc de véhicules secteur de Trois Bassins

Le parc roulant sur le secteur de Trois Bassins est composé d'un véhicule de 50 places qui assure la ligne 4 et d'un véhicule de 30 places qui assure les lignes 50/52 en interlignes.

#### Le parc de véhicules secteur de Saint Leu

Le parc sur le secteur de St Leu est composé de 9 véhicules de 30 places qui assurent les lignes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, et 41.

### 4. INVESTISSEMENTS VEHICULES REALISES EN 2022

Au 31/12/2022, 5 véhicules TPMR correspondant à des renouvellements de véhicules inscrits au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) faits par la collectivité, ont été réceptionnés et mis en service à compter de mai 2022. Ces véhicules sont exploités par la SEMTO.

Il est à noter que le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du TCO, en matière de véhicules, n'a pas été respecté.

Au 31 décembre 2022, seuls 71 véhicules ont été livrés par la collectivité, à comp

L'écart de 17 véhicules porte sur les gabarits suivants :

- 8 micros (2 prévus en 2021 et 6 en 2022)
- 5 minis (2 prévus en 2019, 1 en 2020 et 2 en 2022)
- 4 TPMR (prévus en 2019)

## 5. Accessibilité :

Dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées, la SEMTO s'est attachée dès 2005, à rendre ses autocars et autobus accessibles aux personnes à mobilité réduite, dès lors que ces derniers ont été renouvelés.

Au **31 décembre 2022**, 14 lignes sur 61 sont accessibles (Véhicules équipés d'une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant avec des emplacements à l'intérieur des véhicules qui leur sont spécialement réservés).

Les lignes accessibles sont les suivantes :

- Lignes 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 76, LGO

## 6. CREATIONS D'ARRETS

Pour l'année **2022**, 13 arrêts supplémentaires ont été créés sur l'ensemble des communes du TCO.

**LE PORT** : pas de création d'arrêt pour cette commune.

**LA POSSESSION** : pas de création d'arrêt pour cette commune.

**SAINT-PAUL** : **10** créations d'arrêts.

### Jun 2022 - Ligne 3/4/60/61/63/76/77/78/79/80/82 – Plateau Caillou

Création des 2 arrêts « Église Plateau Caillou » sens aller/retour sur l'avenue Paul Julius Bénard. Arrêts matérialisés par des marquages au sol.

### Aout 2022 - Ligne 60/81 – Tan Rouge

Création des 2 arrêts « Ananas » sens aller/retour sur le chemin Tan Rouge. Arrêts matérialisés par des marquages au sol.

### Septembre 2022 - Ligne 70 – Bois de Nèfles

Création des 2 arrêts « Poivriers » sens aller/retour sur le chemin Hoarau. Arrêts matérialisés par des marquages au sol.

### Octobre 2022 - Ligne 61 – Maïdo

Création de l'arrêt « Sentier Maïdo » sens retour sur la route du Maïdo, faisant suite au prolongement de la ligne 61 jusqu'au Point de Vue. Arrêt matérialisé par un marquage au sol.

### Octobre 2022 - Ligne 61 – Maïdo

Création de l'arrêt terminus « Maïdo Point de Vue », faisant suite au prolongement de la ligne 61 jusqu'au Point de Vue. Arrêt matérialisé par un marquage au sol.

## Décembre 2022 - Ligne 71 – La Plaine

Création des 2 arrêts « Les Balcons » sens aller/retour sur le chemin combavas. sol.

**SAINT-LEU** : pas de création d'arrêt pour cette commune.

**TROIS-BASSINS** : 3 créations d'arrêts.

## Juin 2022 - Ligne 50/51 – Bois de Nèfles

Création d'un arrêt « Mimosa » sens retour, sur le chemin de l'école Bois de Nèfles. Arrêt matérialisé par un poteau simple.

## Septembre 2022 - Ligne 52 – Piveteau

Création des 2 arrêts « Lianes d'olives » sens aller/retour sur le chemin Notre Dame des Sions. Arrêts matérialisés par des marquages au sol.

## 7. LE SERVICE TPMR KAR'OUEST MOUV'

Le service **KAR'OUEST MOUV'** assure les déplacements réguliers et occasionnels des Personnes à Mobilité Réduite qui ne sont pas en mesure d'accéder aux bus des lignes régulières du réseau **KAR'OUEST**, sur le périmètre du TCO. Ce service a été certifié NF 371 (service de transports à la demande) durant 3 années consécutives (Aout 2015 à Aout 2018).

**KAR'OUEST MOUV'** fonctionne 364 jours par an (sauf 1er mai), du lundi au jeudi : de 6h30 à 19h, du vendredi au samedi (et veilles de jours fériés), de 6h30 à 22h et les dimanches et jours fériés, de 7h30 à 19h00.

### a) Les Moyens humains :

- 1 responsable de Service,
- 3 agents de planning,
- 10 conducteurs accompagnateurs.

### b) Les Moyens matériels :

- 1 plateforme de réservation dédiée au service,
- 13 véhicules : 4 MERCEDES Sprinters d'une capacité de 8 places assises ou 5 places UFR, 4 VOLKSWAGEN Caddys d'une capacité de 4 places assises et 1 place UFR et 5
- RENAULT Master d'une capacité de 8 places assises ou 3 UFR

### c) Les chiffres clés 2022 :

- 1 250 usagers inscrits à **KAR'OUEST MOUV'**,
- 9 097 courses réalisées,
- 10 688 voyageurs transportés,
- 255 318 KM réalisés.

## 8. LE SERVICE MOBI'OUEST

**Mobi'Ouest**, c'est une offre intégrée et complémentaire au réseau de bus **KAR'OUEST** pour développer les mobilités douces sur le Territoire de la Cote Ouest. Le service a été créée en septembre 2021, pour encourager l'expérimentation et tester les Vélos à Assistance Électrique (VAE) sur le TCO afin d'inciter les usagers du service à faire l'acquisition de leur propre VAE à l'issue d'une période de location.

Le service a démarré avec 125 Vélos urbains à Assistance Électrique disponibles à la location.

Après le succès du lancement des Vélos urbains à Assistance Électrique fin 2021, le TCO et la SEMTO proposent un nouveau produit en 2022 - le VTT à Assistance Électrique **VTTAE** - avec la volonté d'offrir aux usagers des hauts et des mi-pentes en particulier, un service adapté de location de vélo longue durée.



## Mobi'Ouest innove et évolue : Lancement des VTAE

Cette évolution se traduit par une nouvelle offre de service performante de 125 Vélos Tout Terrain à Assistance Électrique en juillet 2022 sur le TCO, une première sur le plan national.

Il s'agit du modèle Beeq M500, vélo très polyvalent qui s'adapte à des usages variés. Réputé pour sa robustesse et sa fiabilité, il convient parfaitement à la géographie des communes du TCO, caractérisées par des territoires en fortes pentes et des natures de sols très variables.

Cette nouvelle offre vient compléter la gamme de produit **Mobi'Ouest** ! L'occasion d'offrir aux amoureux de la nature une nouvelle dimension à leurs excursions sportives dans l'Ouest.

Deux formules de location composent l'offre **VTAE**, intégrant assurance et entretien régulier ainsi qu'un casque et un gilet pour rouler en toute sécurité :

- L'offre **Mobi'Ouest** Découverte à partir de 45€ : pour tester pendant un mois le service avant de s'engager plus longtemps ou de se diriger vers l'achat d'un VTT à Assistance Électrique
- L'offre **Mobi'Ouest** Expérience : pour profiter de l'offre longue durée sur 3 mois, à partir de 95€

Des tarifs avantageux sont appliqués aux détenteurs d'un abonnement aux lignes régulières **KAR'OUEST** en cours de validité.

La mise en location de ces **VTAE** a débuté en juillet 2022 et a connu là aussi un vif succès. La totalité des vélos sont loués en quelques semaines.

## Mobi'Ouest étoffe son parc de Vélos à Assistance Électrique urbain

Face à ce succès, le TCO et la SEMTO décident d'investir en septembre 2022, dans 300 VAE urbains supplémentaires pour soutenir l'activité et proposer un service de qualité.

C'est ainsi qu'en **décembre 2022**, le parc est passé de 250 (125 VAE urbains et 125 **VTAE**) à **550 vélos** (commande de 300 VAE urbains supplémentaires).

Cette évolution de l'offre **KAR'OUEST** vient moderniser le service et permet d'ancrer le transport public comme une réponse adaptée aux enjeux des déplacements sur le territoire du TCO. C'est un moyen essentiel de préserver l'environnement grâce à une empreinte carbone moindre par rapport aux voitures individuelles.

### Locations VAE et VTAE urbains au 31 décembre 2022

Locations VAE urbains	
Répartition par genre	
Femmes	Hommes
100 + 10 sièges bébés	43 + 3 sièges bébés
Nombre de locations en attente	
898	

Locations VTAE urbains	
Répartition par genre	
Femmes	Hommes
32	84
Nombre de locations en attente	
542	

## Répartition géographique

Le Port : 3  
 La Possession : 12  
 Saint-Paul : 95  
 Saint-Leu : 30  
 Trois-Bassins : 3

Réf

Le Port : 6  
 La Possession : 21  
 Saint-Paul : 68  
 Saint-Leu : 17  
 Trois-Bassins : 4

## Les types de tarifs

Tarif réduit : 1  
 Tarif normal : 142

## Les types de tarifs

Tarif réduit : 3  
 Tarif normal : 109

## Durée des locations

1 mois : 9  
 3 mois : 134

## Durée des locations

1 mois : 7  
 3 mois : 109

## 9. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION ET DES RECETTES

Le réseau **KAR'OUEST** a enregistré en 2022, **6 642 976 voyages** – intégrant les titres payants, les abonnements « gratuits », et les scolaires - (contre 6 143 618 voyages en 2021 soit une progression de + **8,13%**) et un niveau de recettes de **4 119 533 €** (contre 3 935 912 € en 2021 soit une progression de + **4,67%**).

Les **recettes commerciales** enregistrées sur l'année 2022 s'établissent ainsi à **4 119 533 €** :

- Il est observé que la dynamique d'augmentation de la fréquentation n'est pas complètement convertie dans l'évolution des recettes ; ce phénomène traduit l'impact de certains accès gratuits qui « boostent » la demande et/ou bien « dégradent » la recette selon qu'ils s'appliquent à une clientèle nouvelle ou bien à des usagers habituels ;
- L'effet « glissement » correspondant à la part des ventes à bord vers les ventes au sol, reste important avec la répartition suivante des recettes en 2022 : - Recettes à bord : 1 647 307 € soit 39%  
 - Recettes au sol : 2 472 266 € soit 61%.

Ces chiffres traduisent la consolidation du retour à la normale du trafic après l'épisode « pandémie Covid » même si cette reprise ne donne pas son plein rendement commercial du fait de systèmes de gratuité mis en place (abonnés Réuni'Pass par exemple ou encore les abonnés Cool+ qui représentent respectivement 20% chacun des voyageurs).

### PERFORMANCES DU RESEAU / ANALYSE DES ECARTS

L'analyse des kilomètres réalisés en 2022 par rapport aux kilomètres prévisionnels que vous trouverez ci-dessous est présentée par commune. Les écarts de kilomètres sont regroupés en 2 catégories :

- Les aléas : Pannes en ligne, déviations ponctuelles, embouteillages, accidents, routes barrées, travaux, fortes pluies manifestations et renforts ponctuels.
- Les modifications structurantes : Créations de lignes, modification d'itinéraire.

Le détail des kilomètres présenté ci-dessous est annexé et détaillé par ligne, par mois et par commune [pour la période de janvier à décembre 2022](#).

Globalement, le réseau **KAR'OUEST** a parcouru **7 555 212 KM**, soit un écart de – **86 552 KM** par rapport au prévisionnel estimé à **7 641 764 KM**.

Cet écart s'explique par deux facteurs principaux :

- Les intempéries : - 44 467 KM
- Les pannes de véhicules : - 35 555 KM

## 10. Eléments financiers

Le compte d'exploitation de la DSP est clôturé en 2022 à + 455 224 €

Le compte rendu financier du service KAR MOUV est clôturé à + 54 695 €

SERVICES REGULIERS	Charges	Recettes	Contribution TCO	Résultat
SEMTO	13 091 533 €	4 711 625 €	8 901 144 €	521 236 €
TRANSREO	10 953 140 €	0 €	10 818 325 €	-134 816 €
STARTOI	1 962 634 €	0 €	1 924 938 €	-37 696 €
SETCOR	1 259 663 €	0 €	1 366 162 €	106 499 €
TOM	467 952 €	0 €	467 952 €	0 €
<b>TOTAL GME</b>	<b>27 734 922 €</b>	<b>4 711 625 €</b>	<b>23 478 521 €</b>	<b>455 224 €</b>

TPMR	Charges	Recettes	Contribution TCO	Résultat
SEMTO	787 995 €	13 679 €	829 012 €	54 695 €

Les comptes rendus techniques et financiers sont disponibles en séance dans leurs versions complètes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport 2022 du délégataire relatif à la DSP de transport urbain de voyageur du réseau KAR'OUEST.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président